Rabat, le 26 décembre 2023

**Communiqué de presse**

**Le programme***«****Amélioration des conditions de détention »* bénéficie à 4100 jeunes entre 2021-2023**

Le National State for State Courts (NCSC)-Bureau du Maroc, en partenariat avec le Ministère de la Justice (MJ) et la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (DGAPR) a organisé le 26 décembre 2023 à Rabat, une rencontre de clôture de son programme « **Amélioration des conditions de détention des jeunes au Maroc** **».** Lors de cette cérémonie,le Bureau Maroc et ses partenaires ont présenté le bilan de ce programme ambitieux, en présence du Ministre de la Justice Monsieur Abdellatif Ouahbi, qui a renouvelé l’engagement du Maroc pour la protection des droits des détenus mineurs.

Ce programme a permis d’organiser trois (3) conférences thématiques avec la participation de 127 participants, quatre (4) ateliers de coordination inter-institutionnels avec la participation de 147 personnes. Ce projet a permis d’organiser aussi des sessions de renforcement de capacités d’acteurs de la société civile (87), des journalistes (60) et de fonctionnaires de la DGAPR et du MJ (61).

Ce programme a bénéficié directement à **4158** jeunes marocains, notamment 3261 en détention, 563 ex-détenus, 41 jeunes à risque et 88 familles de ces jeunes, ces actions ont été mené grâce à l’engagement des quatre associations partenaires, Association Bayti, Association Jeunes pour Jeunes, Association Relais Prison Société, Observatoire Marocain sur l’extrémisme et la violence.

Une campagne de plaidoyer a aussi été menée en partenariat avec 18 organisations de la société civile marocaine dans le cadre de la Coalition nationale pour la campagne de plaidoyer en faveur de la justice juvénile.

Grâce au soutien de la marraine de la campagne l’artiste Raouya, nous avons développé une campagne publique de sensibilisation. Cette campagne a pu toucher **73 000** personnes sur les différentes plateformes digitales du NCSC- Bureau du Maroc.

Un mémorandum a été développé avec 27 propositions pour améliorer le projet de Code de procédures pénales en cours de discussion au sein des instances législatives et une journée d’études a été organisée avec les parlementaires de la Chambre des conseillers. L’ensemble de ses actions ont permis de mettre sur les devants de la scène la question de la détention des jeunes mineurs en confit avec la loi, en portant le slogan de la campagne : *« Chaque enfant mérite une deuxième chance »*

Ce programme financé par le Bureau de Démocratie, Droits de l’homme et du Travail du Département d’état américain (DRL) visait à plaider pour quatre objectifs principaux : La sensibilisation du grand public à la question de la justice des mineurs et les conditions de vie de cette population pour mettre fin à la stigmatisation que subissent les jeunes en détention (1) ; le renforcement de la protection juridique des mineurs (2) ; la création d’une infrastructure appropriée pour soutenir la protection et la réhabilitation des enfants (3) ; Renforcement des efforts des programmes gouvernementaux en matière de justice juvénile (4).

Pour des demandes d’interviews, prendre contact avec Mohamed Guenfoudi :

[Vidéo de la campagne:](https://www.facebook.com/share/v/fgLtcFQDoj98cNmn/?mibextid=hubsqH)

**Présentation du National Center for State Courts** : NCSC est une organisation non-gouvernementale spécialisée dans l’assistance technique, la formation et les services de technologie visant à renforcer les systèmes judiciaires dans les 50 états des Etats-Unis d’Amérique et dans le monde. Etablie depuis 50 ans à l’initiative des dirigeants des tribunaux américains pour promouvoir un Accès équitable à la justice, NCSC travaille en partenariat avec les bailleurs de fonds, les gouvernements et les organisations non-gouvernementales pour renforcer les institutions de la justice et promouvoir l’Etat de droit. NCSC travaille au Maroc depuis mars 2016. www.ncsc-ma.org